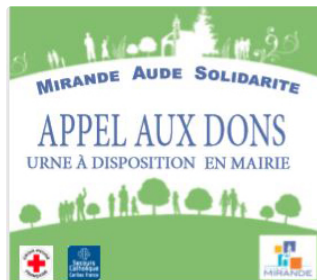


Solidarité avec les sinistrés de l'Aude

Une urne mise en place à la mairie



Solidarité avec les sinistrés de l'Aude

Suite aux dramatiques intempéries qui se sont abattues dans l'Aude entraînant d'important dégâts dans 126 communes, Mirande a mis en place, mardi 16 octobre un appel via ses moyens de communications locaux (site internet, panneaux lumineux et affichettes) afin d'orienter les dons vers les associations caritatives présentes sur son territoire.

Un courrier commun de Pierre Beaudran, le Maire et Patrick Fanton, Président de la communauté de communes Cœur d'Astarac en Gascogne, au Préfet de l'Aude puis un similaire au Président de l'Association des Maires de France –AMF- ont été envoyés pour transmettre leur soutien aux territoires sinistrés et leurs populations.

L'AMF a depuis signalé dans un dernier communiqué que les dons en nature sont actuellement suffisants et qu'il est plutôt nécessaire d'orienter des dons en fonds sur le compte spécifique au sinistre du département de l'Aude.

Une collecte est donc proposée via la mise à disposition d'une urne dans le hall de la Mairie durant le mois de novembre. Les fonds récoltés seront transmis avant la fin de l'année au département de l'AUDE.

De plus, le Maire souhaite soumettre très prochainement, aux membres du conseil municipal, la proposition d'inscrire au budget un don de d'1 euro par habitant afin de compléter l'aide des mirandais.